

L'an deux mil vingt-et-un, le 6 mai à 20h30, les membres du conseil municipal de la Commune d'ANTIGNY dûment convoqué, se sont réunis dans la salle de la mairie d'Antigny, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

**Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 avril 2021**

Nombre de conseillers en exercice : 14			
Présents : 13			
Votants : 14			
Votes	Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0

Étaient présents : M. Vincent LAUER, M. Christophe LEFOULON, Mme Cynthia SERRAZ, Mme Gisèle THEUTTHOUNE, Mme Sylviane TESSIER, Mme Violaine NEUVY, M. Vincent CERISIER, M. Thierry SOYER, Mme Noémie CHARTRIN, M. Alexandre CHABAUTY, M. Alexandre CHASSAT, Mme Emmanuelle BÉAUR, Mme Caroline DHYEVRE, M. Thierry SOYER.  
Étaient excusés : M. Aurélien THABUTEAU.

Étaient absents :

Procurations : M. Aurélien THABUTEAU donne procuration à M. Vincent LAUER.

Kelly LAFORGE a été nommée secrétaire de séance.

**OBJET : SORÉGIÉS – Enfouissement des réseaux électriques selon programme FACE**

Le Conseil Municipal,

Dans le cadre de l'enfouissement des réseaux électriques situé rue de l'Abbaye, la commune a sollicité SOREGIES et SRD.

Le montant des travaux d'enfouissement des réseaux électriques à réaliser est estimé à 127 000 € HT.

Les travaux des réseaux électriques sont entièrement subventionnés par le FACE et le Syndicat ENERGIES VIENNE à condition que la candidature de la commune soit retenue en commission de hiérarchisation.

En parallèle la commune demande un estimatif pour enfouir les réseaux d'éclairage public.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- INSCRIT le montant des dépenses au budget 2021 ;
- ACCEPTE la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux électriques si acceptation du dossier FACE ;
- AUTORISE Monsieur Le Maire à signer la proposition de SOREGIES et SRD;

Fait à ANTIGNY, le 20 mai 2021

Le Maire,  
Vincent LAUER



Mairie d'ANTIGNY – 42 Place de la Mairie – 86310 ANTIGNY

Téléphone : 05.49.48.04.49 – Fax : 05.49.48.44.82

[mairie@antigny86.fr](mailto:mairie@antigny86.fr)

AR PREFECTURE

086-218600062-20210506-06052021\_23-DE  
Regu le 21/05/2021